

Mardi 21 juillet 2020

Fermeture préventive de l'espace de baignade de la plage de Malo ce mardi 21 juillet

Le dispositif de surveillance renforcé, mis en place lors de l'été 2017, se poursuit cet été, dans l'objectif d'une amélioration continue des eaux de baignade.

La mise en œuvre d'un premier dispositif de surveillance renforcé en 2016 et 2017 a permis d'améliorer considérablement la qualité des eaux de baignade. **C'est sur la base de ces nouveaux résultats que l'ARS a publié le classement de 2020, au terme duquel la qualité des eaux de baignade est estimée « bonne » pour Malo Terminus et Malo Centre et « suffisante » pour la digue des Alliés.** Pour mémoire le classement de 2016 pour la digue des Alliés et de Malo Centre était « insuffisante ».

Aussi depuis 2018, des mesures concrètes ont été prises, sur la base des résultats des études qui ont été menées lors de la saison 2016 et 2017, avec la mise en œuvre d'une gestion active des eaux de baignade avec fermeture temporaire préventive d'une zone de baignade en cas de suspicion de pollution impliquant un risque pour les baigneurs.

L'Agence Régionale de la Santé réalise ainsi davantage d'analyses de suivi sanitaires au nombre de 15 cette année par site de baignade, ce qui représente 45 analyses.

De plus, des analyses « rapides » sont réalisées par la ville de Dunkerque en complément des analyses réglementaires de l'ARS. Les résultats fournissent un indicateur sur la qualité bactériologique de l'eau qui est liée à la pluviométrie, le fonctionnement des stations d'épuration, la marée, l'ouverture ou non des canaux exutoires vers la mer.

Si après analyse de l'ensemble de ces paramètres, il y a une incertitude sur la qualité de l'eau impliquant un risque sanitaire pour les baigneurs, un arrêté de fermeture préventive est pris sur la zone de baignade. La plage reste ouverte au public et à ses activités sans la baignade. Le lendemain matin, une nouvelle analyse est réalisée permettant de justifier ou non de la réouverture de la zone de baignade.

Fermeture préventive par principe de précaution de l'espace de baignade mais poursuite des activités de plage

Aujourd'hui, il s'avère que les résultats des analyses « rapides », en corrélation avec les autres paramètres, ont mis en évidence une suspicion de pollution temporaire sur la zone de baignade. Il s'agit d'une incertitude sur la qualité bactériologique des eaux de baignade. Par principe de précaution, pour éviter tout risque sanitaire pour les baigneurs, il a été décidé d'une fermeture préventive de la zone de baignade dans les zones de surveillance de l'ensemble des postes de secours de la digue des Alliés à Malo terminus.

COMMUNIQUÉ de PRESSE

L'interdiction est matérialisée par le drapeau rouge et la pose de barrière « baignade interdite » au niveau des escaliers donnant accès à la plage. Un arrêté municipal est affiché sur les postes de secours.

Il convient de rappeler à chacun que la plage est ouverte mais que la zone de baignade uniquement est fermée. Toutes les activités sur la plage, sur le sable, sont maintenues et restent donc possibles.

Demain matin, les résultats de nouvelles analyses justifieront ou non de la réouverture de la zone de baignade.